

COMMUNE DE MOSNAC

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du vendredi 23 juillet 2014 à 20 h 30

Présents : Guy DEWEVRE, Serge PUAUD, Daniel MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Michel BRILLET, Eric MONTIGAUD, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD GRETEAU, Hervé ROBERT.

Excusée : Virginie PAILLETTE RIVIERE.

Secrétaire de séance : Guilaine RENAUD GRETEAU

Virginie PAILLETTE RIVIERE a donné pouvoir à Guy DEWEVRE

→ Signature des bordereaux de présence de la réunion du 04 juillet 2014.

→ Le compte rendu de séance du 04 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

→SALLE POLYVALENTE

G. DEWEVRE informe le conseil de la réponse du sous-préfet concernant les possibilités que la commune a de se protéger contre la vente éventuelle du terrain sur lequel est implanté le stade. La solution est de prendre un droit de préemption à l'encontre de ce terrain.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, G. DEWEVRE propose au conseil de faire un choix définitif sur le lieu d'implantation de la salle polyvalente :

- 1) Sur le stade actuel ;
- 2) Sur le terrain proche du cimetière.

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Stade actuel :	7 voix
Terrain cimetière :	3 voix
Abstention :	1 voix

Le site du stade actuel est retenu et fera l'objet d'une délibération.

Une discussion informelle s'en suit au cours de laquelle diverses propositions d'aménagement sont évoquées. Le but final étant de faire simple, Garder les vestiaires actuels et y rajouter le club house du foot ainsi que des sanitaires. Quid de la cuisine et des sanitaires existants ? Au niveau de la cuisine, une liaison froide sera moins onéreuse. A-t-on besoin d'un espace réservé à la scène ?

Une visite sur site sera organisée avec le conseil le 25 juillet à 18h.

Quoiqu'il en soit un courrier sera adressé à l'architecte pour l'informer de la reprise des études sur ces nouvelles bases.

A cet effet le conseil autorise le maire à signer tous les documents techniques et financiers relatifs à cette opération.

Délibération approuvée à l'unanimité.

En prolongement des décisions prises ci-dessus, le conseil est d'accord pour établir un droit de préemption sur le terrain où sera construite la future salle de manière à être prioritaire si une vente éventuelle devait survenir.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

Guinguette Buissonnière : demander à David de nettoyer le lavoir.

Buse détériorée dans le fossé de l'entrée de D. MISSIAEN aux Sandons. : il s'agit du domaine privé où la commune n'a pas à intervenir.

M. BRILLET demande que du calcaire soit commandé pour refaire le chemin qui suit la Charente à partir du pont de St Simeux vers la Liège.

CALITOM : containers de la Maréchalerie, après consultation des riverains par F. PERROTIN, une majorité des habitants sont d'accord pour amener leurs sacs poubelles ou leurs containers à l'entrée de l'impasse toutes les semaines. G ; DEWEVRE se rapprochera de CALITOM à la rentrée pour faire enlever les containers actuellement en place.

Chaudière de l'école : F. PERROTIN a contacté une entreprise pour un devis.

Clôture de séance à 22h30